



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 22 juin 2022
16H45

COMMUNIQUE N°1

Grêle et orages : la préfecture active son centre opérationnel départemental *

L'ouest du département de la Côte-d'Or a été touché hier par un épisode de grêle qui a occasionné des dégâts mais pas de victime. Des opérations de soutien ont été engagées dès hier.

Un nouvel épisode orageux est en cours sur ce même secteur mais également sur le sud-est du département, pour lequel près de 150 interventions du SDIS21 sont en cours pour des inondations dans des habitations et des entreprises.

Le bilan ne fait état pour l'instant que de dégâts matériels.

Le Préfet de la Côte-d'Or a activé le Centre opérationnel départemental à 16H15 pour coordonner l'action des services de sécurité et de secours.

Les forces armées sont requises pour acheminer des bâches permettant de couvrir les toitures endommagées.

Les associations agréées de sécurité civile sont quant à elle sollicitées pour apporter leur aide aux particuliers qui seraient dans l'incapacité d'occuper leur logement ce soir.

Aucun établissement de santé et médico-social n'est pour l'instant concerné.

A 16H, 600 foyers de Côte-d'Or sont privés d'électricité.

N'appellez le 18 qu'en cas d'urgence et n'hésitez pas à prendre des nouvelles de vos proches et voisins.

* **le COD** est le centre de gestion de crise de la préfecture. Le préfet (ou son représentant), en qualité de Directeur des opérations de secours (DOS), s'y entoure de tous les acteurs de sécurité civile nécessaires, en fonction de la situation : pompiers, services de l'État, gendarmerie, police nationale, conseil départemental, etc., avec pour objectif de mettre en œuvre une conduite stratégique de crise, jusqu'au retour à la normale.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec la cellule communication au 03.80.44.64.66 et 03.80.44.64.64 (ou 6404 et 6444 lorsque le COD est désactivé)